

Rapport d'activité 2020



Fribourg, le 20.01.2021

TABLE DES MATIÈRES

1. Retour sur 2020	3
3. Partenaires.....	4
4. Resultats	4
5. Perspectives et Objectifs 2021	5
6. Décompte.....	5
Ressources humaines	5
Ressources financières.....	6
7. Coordonnées	6

1. RETOUR SUR 2020

Cette année 2020 a été marquée par la pandémie qui règle aujourd'hui encore notre quotidien. Elle a été pour l'association ParMi, comme pour tout le monde, synonyme d'annulations, de restrictions et de mises en pause. Cependant, la majorité des parrainages, même ceux commencés juste avant le mois de mars, ont perduré.

Le programme de parrainage a établi une bonne collaboration avec les institutions concernées. 28 jeunes ont été mis en contact avec les marraines et parrains cette année et 13 parrainages ont été menés à bien, après une durée d'un an.

Début février, ParMi a organisé une sortie au bowling avec des jeunes et leurs marraines et parrains. 24 personnes ont participé à cette activité. La présentation exclusive du Festival de Film de Fribourg, prévue en mars, a malheureusement dû être annulée à cause de la situation sanitaire. Début octobre nous avons réuni une soixantaine de jeunes, marraines et parrains pour la fête annuelle de ParMi. Ces échanges informels sont très appréciés et font souvent partie des bons moments évoqués lors des bilans finaux des parrainages. Un des buts pour 2020 était de proposer plus d'activités de ce type, ce qui n'a malheureusement pas été possible à cause de la situation sanitaire.

ParMi a de plus organisé deux journées de formation pour les marraines et parrains et 6 séances d'information, dont une en allemand.

La liste d'attente des jeunes souhaitant démarrer un parrainage a nettement diminué. La seule limite à cela ont été les restrictions durant le semi-confinement.

Pour ce qui est de la visibilité dans les médias, un article d'une demi-page a été publié dans la Liberté au mois de mai, ainsi que plusieurs annonces « bouchons » pour la recherche de marraines et parrains. Une annonce a également été publiée dans le bulletin communal de Guin.

Au mois de juin, le comité s'est réuni pour une journée de réflexion et a esquissé deux projets. Le premier projet nommé celui des « 140 », car c'est le nombre de jeunes, selon les informations transmises lors des États Généraux de février 2020, qui n'ont pas pu profiter de l'encadrement du programme « Envole-moi ». Ces jeunes vivant dans des maisons collectives ou des studios, le principal défi consiste à leur faire connaître ParMi. Elles et ils sont moins accompagnés et donc plus difficilement atteignables. Le second projet en réflexion est d'offrir des parrainages à des familles, soit par des familles parrainantes ou des couples, soit par une personne intéressée par le projet.

Pour 2020, ParMi a obtenu un financement de part de la Chaîne du Bonheur, de la Loterie Romande et de la Direction de la Santé et du Social de l'État de Fribourg.

2. BÉNÉFICIAIRES

Le projet de parrainage s'adresse à l'ensemble des requérant-es d'asiles et réfugié-es non accompagnés jusqu'à 25 ans, indépendamment de leur statut légal. En 2020, 51 jeunes ont été en contact avec ParMi – certains l'ont déjà été en 2019.

- Il s'agit de 11 jeunes femmes et 40 jeunes hommes.
- Elles et ils sont originaires en majorité de d'Afghanistan (21) et d'Erythrée (16). Parmi les autres, 5 jeunes viennent de Somalie, 4 d'Ethiopie, 2 d'Iran, 1 du Mali, 1 du Soudan et 1 de Turquie.

- Trois jeunes gens apprennent l'allemand en Suisse et ont été mis en contact avec des marraines et parrains germanophones.
- Les communes d'habitation des jeunes – du moins au moment de leur prise de contact avec ParMi – sont les suivantes : Fribourg (32), Grolley (11), Marly (2), Marsens (1), Romont (1), Rueyers St-Laurent (1), Belfaux (1), Bulle (1), Guin (1).
- Pour ce qui est de leur statut, 29 jeunes a un permi F (dont 1 F politique et 1 F réfugié), 14 ont un permi B, 4 ont un permi N et 4 sont déboutées.

Deux familles ont également contacté pour ParMi pour un parrainage.

Depuis 2018, un peu plus de 100 jeunes et 160 marraines et parrains ont tenté l'expérience du parrainage.

Pour 2021 nous estimons pouvoir mettre 30 jeunes en contact avec des marraines et parrains.

3. PARTENAIRES

Une étroite collaboration s'est installée avec Caritas, ORS et le SEJ, ainsi qu'avec le SASoc et la DSAS.

ParMi participe aux rencontres du Réseau Migrant de la Gruyère à Bulle ainsi qu'à la plateforme « Ensemble plus forts ».

L'association ParMi entend également favoriser une action coordonnée entre les différents acteurs institutionnels et associatifs afin d'offrir une palette cohérente d'offres complémentaires et d'en améliorer la visibilité, tant pour les jeunes migrante-s que pour les bénévoles intéressé-es.

ParMi est responsable des liens institutionnels et demande aux parrains et marraines d'informer la coordinatrice avant toute prise de contact avec l'un ou l'autre partenaire institutionnel ou associatif.

4. RESULTATS

Les effets attendus de ces parrainages sont de permettre à chaque jeune d'entrer en contact avec des représentant-es de la société civile, de mieux connaître les valeurs et le mode de vie en Suisse et de pouvoir créer des liens de confiance.

Il s'agit de favoriser, d'encadrer et d'accompagner la création de liens qui peuvent ensuite perdurer ainsi que de permettre une mise en réseau par le biais des marraines et des parrains. Les personnes de référence ou de confiance ainsi trouvées peuvent apporter leur soutien au quotidien et de manière très concrète dans différents domaines. La relation privilégiée et durable visée est surtout un gage de connaissance et de reconnaissance réciproque et contribue ainsi au processus d'intégration. Les jeunes disent souvent que le fait d'avoir une personnes qui prend de leurs nouvelles régulièrement et leur propose des activités les fait se sentir moins seul-es et plus soutenu-es et motivé-es pour leur formation et leurs démarches dans le système de l'asile.

Plusieurs effets positifs ont été observés jusqu'à présent : une nette amélioration du niveau de langue, des places d'apprentissage trouvées, des stages accomplis, un réseau social de proximité établi. Ces résultats nous sont communiqués par les participant-es, par les éducateur-rices référent-es ou des curateur-rices et représentant-es légales-aux (SEJ) des jeunes.

Cette année, et particulièrement au printemps, les contacts ont été plus difficile entre les jeunes et leurs marraines et parrains compte tenu des mesures de distanciation sociale. Malgré tout, la majorité des duos ont pu garder contact par téléphone et par messages.

Les parrainages avec des jeunes disposant d'un permis N, parfois très motivé-es dès leur arrivée à s'intégrer autant que possible en Suisse, posent parfois quelques difficultés. Effectivement, les démarches administratives et les entretiens qu'elles/ils doivent passer leur prend beaucoup d'énergie et ne leur permet parfois pas de s'investir suffisamment dans un parrainage, malgré leur motivation. De plus, en cas de réponse négative, certain-es décident de quitter la Suisse et il est souvent plus dur de contacter celles et ceux qui resteraient en Suisse et qui sont alors livré-es à elles/eux-mêmes. Il est de ce fait souvent préférable d'attendre que les jeunes aient un permis F avant de commencer un parrainage.

Pour vérifier ces résultats de manière plus précise et établir le bilan final, un questionnaire a été élaboré. Ce questionnaire est rempli conjointement par le parrain ou la marraine et la ou le jeune et est ensuite discuté lors d'un entretien final avec la coordinatrice.

Voici les indicateurs correspondant aux objectifs spécifiques cités plus haut :

1. Le nombre de parrainages créés et terminés
2. Le nombre de séances d'information tenues
3. Le nombre de formations organisées
4. Les activités organisées pour permettre l'échange entre les parrains/marraines
5. Le nombre d'articles dans la presse, les « like » sur Facebook, les visites sur le site
6. Le temps nécessaire pour établir un parrainage : durée entre l'entretien avec la ou le jeune et la première rencontre avec un parrain/une marraine

En outre, le comité de l'association se réunit en moyenne une fois par mois pour garantir la marche de l'association et son évaluation interne et permanente du point de vue opérationnel.

5. PERSPECTIVES ET OBJECTIFS 2021

1. Former 30 nouveaux parrainages.
2. Répondre à la demande de parrainage dans un délai de 3 mois dès la demande de la/du jeune.
3. Intensifier le travail de communication à destination de la population civile – recherche de parrains et marraines.
4. Assurer le suivi des parrainages en cours (accompagnement d'une année).
5. Accompagner les parrainages en offrant des informations, une journée de formation, un suivi et des rencontres entre parrains/marraines/jeunes.
6. Organiser des séance thématique par exemple à propos de la recherche de stages et d'apprentissages
7. Continuer la réflexion et mettre sur pied un projet pilote de parrainages pour les familles.

6. DÉCOMPTÉ

Ressources humaines

Le poste de coordination à 60% permet d'assurer le travail de promotion et la mise en place des parrainages. Ce pourcentage minimal doit être garanti pour permettre la réalisation des parrainages, assurer un suivi professionnel et maintenir la collaboration avec les partenaires institutionnels et du réseau.

Ressources financières

Le budget pour les années 2020 et 2021 se trouvent en annexe du présent rapport.

7. COORDONNÉES

Association ParMi – Soutien jeunes migrant-e-s Fribourg www.parmi-fribourg.ch Boulevard de Pérolles 42 - 1700 Fribourg	
Coordinatrice	Zélie Schneider info@parmi-fribourg.ch 077 477 64 19
Co-Présidents	Ramon Pythoud ramonpy@yahoo.com 076 414 90 24 Emmanuel Bloch bloch.emmanuel@gmail.com 079 749 29 07